

Un site internet dévoile les places libres dans les écoles

Joëlle Milquet a inauguré hier un site internet qui permet aux parents de trouver les écoles fondamentales où il reste des places disponibles pour leur enfant.

NATHALIE BAMPS

Pour les jeunes parents de Bruxelles et de Wallonie, c'en est fini du casse-tête pour trouver l'école idéale pour son bambin: celle proche de chez soi, agréable, accueillante, et surtout, celle où il y a de la place... Depuis hier, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un nouveau site internet (www.placescolesmaternellesetprimaires.cfwb.be) qui répertorie les écoles ayant des places disponibles en maternelle et en primaire.

«Il ne s'agit ni d'un site d'inscriptions en ligne, ni d'une manière de réguler l'offre scolaire dans le fondamental», précise la ministre de l'enseignement, Joëlle Milquet. On parle bien ici d'information disponible via un moteur de recherche. Il suffit d'encoder son adresse, le

type d'enseignement, l'année d'étude. On peut également faire le choix du réseau d'enseignement. Le site donnera alors le nom et l'implantation géographique des écoles où il reste des places dans un rayon déterminé (maximum 30km), avec une indication du nombre de places restantes (soit 1

à 2, soit 3 à 5, soit plus de 5).

Pas l'inscription

Cela annonce-t-il l'arrivée de l'inscription en ligne, comme cela se fait pour la première année du secondaire? Ce n'est pas du tout d'actualité, dit Joëlle Milquet. «On est en pleine phase de création de nouvelles places dans les écoles», explique-t-elle. C'est du prospectif. On construit dans tous les réseaux, dans tous les quartiers, en se concentrant sur les zones où les tensions sont les plus fortes. Tout cela se fait dans le but, justement, d'éviter de se retrouver dans la problématique du décret inscription en secondaire.

Pour rappel, dans le fondamental, 8.612 nouvelles places vont être créées en Wallonie, et 19.333 à Bruxelles, tout cela à l'horizon 2020. De quoi répondre aux besoins démographiques futurs. «Avec cette offre disponible, on permet aux parents de rester dans la logique du libre choix de leur école», insiste Joëlle Milquet. Un libre choix qui a aussi un coût budgétaire: la Fédération a investi 55 millions d'euros dans le plan d'urgence pour les créations de places dans les écoles (y compris dans le secondaire). À cela viennent aussi s'ajouter les budgets prévus dans les fonds classiques pour la construction et la rénovation des écoles.

Directions impliquées

Les directions d'écoles vont devoir jouer le jeu. C'est en effet elles qui devront mettre les données à jour en transmettant l'évolution de leur situation tous les deux jours. Un travail administratif supplémentaire pour les directeurs déjà submergés? Pas nécessairement, dit-on au cabinet Milquet. Car le site leur évitera de devoir répondre aux nombreuses sollicitations des parents en manque d'information.

Un site similaire est en cours de réalisation pour les places dans les écoles secondaires (toutes années confondues). Pour le 1^{er} degré, il devrait voir le jour d'ici la prochaine rentrée scolaire.

Pour les 2^e et 3^e degré, le travail est plus fastidieux vu la complexité de l'organisation de l'enseignement, et le nombre d'options offertes aux élèves. Joëlle Milquet espère qu'il sera malgré tout opérationnel pour la rentrée 2016.

«Avec cette offre disponible, on permet aux parents de rester dans la logique du libre choix de leur école.»

JOËLLE MILQUET
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT



Joëlle Milquet le précise: il ne s'agit ni d'un site pour les inscriptions, ni d'une manière de réguler l'offre scolaire. © DOC